

Votez **GERRY** **KOMANDEGA** **TAAMA2015**



MES 15 ENGAGEMENTS

Togolaises, Togolais, mes chers compatriotes,

J'ai le plaisir de vous présenter mes quinze engagements de ma candidature, puisés dans le projet de société de notre parti que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : www.net-togo.org. Ceux-ci tournent autour de trois axes majeurs : le développement économique inclusif, les réformes politiques constitutionnelles et institutionnelles, et la modernisation de notre fonction publique.

Pour le développement économique inclusif, il passe par la promotion du secteur privé, l'amélioration de l'employabilité des jeunes, la réduction des coûts de production. Les réformes dans ces trois domaines devraient nous permettre de créer 100 000 emplois d'ici fin 2016. .

Pour les réformes politiques, constitutionnelles et institutionnelles, la priorité sera mise sur la décentralisation qui débute par la mise en œuvre, dès juillet 2015 par le chantier de la décentralisation devant aboutir aux élections locales dès février 2016.

En ce qui concerne la modernisation de l'administration générale, les états généraux de la fonction publique devraient nous conduire à la correction et à la mise en œuvre du statut général de la fonction publique, avec une possibilité d'augmentation de salaire de 15 à 25% dès novembre 2015.

Je vous remercie

1. GOUVERNANCE DE PROXIMITE

Je ferai de la gouvernance de proximité le pilier essentiel de ma politique : **Ecouter, expliquer et obtenir l'adhésion**. Les adresses à la nation par le biais de conférences de presses, d'interview se feront au minimum une fois tous les deux mois, et chaque fois que le besoin se fera sentir. Une fois par an, je m'adresserai à la nation à l'assemblée nationale. A chaque épreuve dans notre vie sociale (syndicats, associations...) je ferai du dialogue franc et responsable l'outil essentiel de ma gouvernance.

2. REFORMES POLITIQUE, CONSTITUTIONNELLES ET INSTITUTIONNELLES

Le reliquat des réformes constitutionnelles (limitation de mandats et scrutin à 2 tours) et institutionnelles sera évacué avant la fin de l'année 2016. Fervent défenseur d'un régime politique de type présidentiel, je ferai passer, grâce à une nouvelle assemblée nationale acquise à ma cause à l'issue de la dissolution de la précédente, une nouvelle constitution consacrant la 5^{ème} République. Les droits de la minorité à l'assemblée seront renforcés, le chef de file de l'opposition aura un statut spécial, et l'assemblée nationale aura un parlement digne de ce nom, qui fera la fierté de nos compatriotes.

Sur les réformes institutionnelles, je procéderai rapidement à la mise en place du conseil économique et social,

3. DECENTRALISATION

Sans la décentralisation, l'essor harmonieux de nos territoires est impossible. Aussi, entamerai-je immédiatement, dès novembre 2015, un vaste chantier de mise en place de la décentralisation et de la déconcentration, qui nous conduira à des élections locales dès février 2016. Ces élections concerneraient les préfectures, et les communes de plein exercice actuelles, qui seraient étendues à tous les chefs lieu de préfecture. Le grand Lomé (préfecture du Golfe sera reparti en 10 communes : aux 5 arrondissements, sera ajouté les 5 cantons comme communes).

Le ministère chargé de la décentralisation, en relation avec celui chargé de la coopération, sera chargé de faciliter les contacts bilatéraux et multilatéraux entre ces nouvelles collectivités locales et leurs partenaires partout dans le monde afin de doter ces collectivités locales de ressources suffisantes à pleine efficacité.

4. LUTTE CONTRE CORRUPTION ET IMPUNITÉ ET MODERNISATION DE LA JUSTICE

A ce jour, aucune des personnes impliquées dans les massacres post électoraux des élections présidentielles de 2005 n'a été inquiété ni traduit en justice. De même, aucun des crimes économiques qui défraient la chronique quotidiennement n'ont jamais fait l'objet d'une instruction judiciaire.

Une direction directement sous les ordres de la présidence chargée de la lutte contre la fraude et l'enrichissement illicite sera créée pour traquer les fuites de capitaux, et toute la prévarication qui entoure la gestion des fonds publics. Tous les ministres et hauts fonctionnaires devraient déclarer leur fortune avant et après leur temps de service. Il en est de même pour le chef d'Etat.

Un accent particulier sera mis pour l'aide juridictionnelle, le rapprochement de la justice des justiciables, l'amélioration des conditions de travail du personnel de la justice, et l'autonomie et l'efficacité du conseil spécial de la magistrature.

Un haut conseil de justice sera mis en place pour juger des infractions commises par les ministres dans l'exercice de leur fonction.

Et nous passerons à deux ordres juridictionnels : Un judiciaire et un administratif.

5. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE INCLUSIF

Tous les ans, environ 70 000 jeunes diplômés viennent sur le marché du travail, en face, le gouvernement propose le PROVONAT (7000 volontaires en 3 ans) et le projet AIDE (3000 en 2 ans).

Le projet du NET consiste à intervenir principalement sur trois axes :

- **Promotion du secteur privé** en investissant dans les branches à forte intensité de main d'œuvre comme l'agriculture, les chaînes de valeur agro-industrielles, le port/ les services logistiques/le transport, les mines et le tourisme....
- Pour l'emploi des jeunes, **amélioration de l'employabilité des demandeurs d'emploi**. En intervenant sur une cohérence entre les programmes scolaires et de formation avec les exigences du marché du travail
- **Baisse des coûts de production** : L'électricité, la téléphonie, internet, et le transport sont encore à des coûts trop élevés

dans notre pays, réduisant l'attrait du Togo au regard des investisseurs étrangers.

6. REFORME DU SYSTEME EDUCATIF

Le système éducatif du Togo n'est pas adapté dans son format actuel aux enjeux de notre siècle. Il faut d'abord commencer à mieux consommer les fonds alloués à la modernisation des infrastructures (à peine 50% du fond PERI est consommé). Il faut améliorer les conditions de travail et salariales des enseignants, en tenant compte des spécificités du métier. Il faut surtout revoir les contenus, pour les adapter non seulement à la culture et à l'histoire du pays, mais aussi intégrer le numérique qui aujourd'hui à tous les apprenants.

L'école aujourd'hui doit être repensée pour mieux répondre au marché de travail.

7. MODERNISATION ET REFORMES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.

L'administration publique doit être modernisée au niveau des équipements (infrastructures, communication, formation) mais aussi sur les conditions salariales des fonctionnaires. Pour un pays qui enregistre 5% de taux de croissance par an, une augmentation de 2% de salaire peut être envisagée tous les deux ans. Aussi, dès septembre 2015, nous allons entamer une initiative d'augmentation exceptionnelle de 15 à 20% du salaire des fonctionnaires, ceci en réduisant les dépenses fastueuses de la présidence, et imposant une cure d'austérité sur le train de vie des grands commis de l'Etat. Cependant, il sera imposé à la même administration une exigence de suivi/évaluation des performances. Un système de notation strict devrait permettre la mise en place d'une administration performante, au service du développement.

Un statut particulier sera accordé aux personnels de la santé et de l'éducation, eu égard à la spécificité de leur professions.

8. REFORME DU REGIME FONCIER ET DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT

Obtenir un titre foncier est encore un parcours de combattant dans notre pays. Il représente pourtant la seule garantie exigée par les institutions financières et les banques pour l'octroi des crédits. Il faut simplifier l'obtention du titre foncier, entamer la construction de logements sociaux dans les centres urbains, et réglementer le coût moyen du loyer au m² dans les grandes villes.

9. REDYNAMISATION DU SECTEUR AGRICOLE

L'agriculture est le secteur qui offre le plus de possibilités pour accélérer la croissance, assurer la sécurité alimentaire, créer des emplois, accroître les revenus des pauvres et contribuer à la balance commerciale et au développement de l'agro-industrie. Occupant 67% de notre population, elle ne contribue pourtant qu'à hauteur de 37% de notre PIB.

Sur l'agriculture, il faut faire entrer l'entrepreneuriat dans les villages, afin que nos fermes soient exploitées avec le souci du bénéficiaire. Faire une cartographie des exploitations, avec possibilité d'octroyer des titres fonciers aux paysans.

Tout en poursuivant la subvention des intrants, transformer plus de 90% des excédents céréaliers en nourritures pour animaux élevés sur place, ou en produits finis destinés au marché local et extérieur.

Revaloriser les cultures d'exportations (café, cacao, coton) tout en explorant d'autres cultures (soja, palmier à huile, bio carburant)

Une banque agricole viendra compléter ces dispositions, pour permettre aux paysans d'avoir accès aux crédits.

La maîtrise de l'eau reste la priorité pour une agriculture mieux organisée pour affronter les aléas climatiques.

De même, le commerce éthique, les cultures bio devraient être des pistes sérieuses pour une meilleure exploitation des possibilités des marchés extérieurs (AGOA)

10. REFORME DE L'OUTIL DE DEFENSE ET DE SECURITE

L'armée togolaise et les forces de maintien de la paix ont bonne réputation dans la sous-région, tout en ayant mauvaise presse à l'intérieur. Il faut multiplier les opérations de renforcement des liens entre l'armée et la nation, et rompre avec les cérémonies où l'armée fait allégeance au chef de l'Etat afin de garantir la neutralité parfaite de l'armée.

Mettre en place un tribunal militaire pour assurer le droit à des procès équitables aux militaires. Instaurer un service pour la reconversion après retraite, qui intervient tôt surtout pour les militaires de rang.

Plus d'équité dans les choix des départs en mission de maintien de la paix, qui, tout en améliorant les revenus, prodigue une bonne expérience de théâtre d'opération.

Le Togo devrait développer une expertise dans le domaine du maintien de la paix, en associant civils et militaires dans un vaste projet de prévention et de gestion de conflits.

11. ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE (EDUCATION, SANTE, EAU, ASSAINISSEMENT)

Il faudra porter le taux de préscolarisation des 4-5 ans de 10,9% en 2012 à 20% en 2017 et le taux net de scolarisation primaire de 89% en 2013, 98% en 2017 ; et le taux d'achèvement de 77,8% en 2012 à 90,4% en 2017.

Je m'emploierai à atteindre une proportion de 75% de Togolais ayant accès à une eau potable, contre les 45% actuelle à l'horizon 2018. L'accent sera particulièrement mis sur l'hydraulique villageoise, et un meilleur entretien des installations existantes.

Avec le statut particulier du personnel soignant, il faudra envisager une autonomisation des grands centres hospitaliers, et une plus grande dotation en équipement des CMS.

L'assurance maladie universelle sera l'objectif principal de notre quinquennat. Mais pour atteindre cet objectif, la croissance économique devrait d'avantage s'accélérer.

12. PROTECTION DES PERSONNES VULNERABLES

Les personnes âgées et les handicapés ne profitent dans notre pays d'aucunes protections particulières. Les maisons de retraites et l'assistance aux handicapés seront des priorités. De même, les personnes vivant avec des maladies chroniques (diabète, hypertension, dialyse, cancer) devraient connaître une prise en charge maximale de leurs traitements, et un accompagnement psychologique leur sera accordée.

13. REDYNAMISATION DU SECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

Je vise, d'ici à 2017, un taux de pénétration téléphonique fixe et mobile de 80% (contre 41,8% en 2009), un taux de pénétration haut-débit de 25%, contre moins de 5% actuellement. L'accès haut-débit devra passer du statut de produit de luxe à celui de bien de grande

consommation pour les ménages, et de service de première nécessité pour les entreprises et le service public.

Au développement de ce secteur, viendra se joindre un pôle de services, dans lequel les services de télécommunication et de télé-services occuperont une place déterminante.

14. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PROMOTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Notre politique visera à assurer la pérennité des écosystèmes en évitant la surexploitation des forêts et des sols, les surpâturages, la dégradation des ressources en eau, les feux de brousse, les nuisances liées aux déchets toxiques, etc...

Les énergies renouvelables, surtout celles utilisables en milieu rural conserveront notre priorité : l'énergie solaire, éolienne restent les meilleures pistes de recherche.

15. OUVERTURE ATTRAYANT SUR LE MONDE

La première ouverture du Togo vers le monde est le bras tendu du pays vers sa diaspora, qui pourra dès février 2015, prendre part aux élections locales, dont la diaspora sera la sixième région.

L'ouverture du Togo à l'extérieur sera d'abord économique, par notre capacité à attirer les investisseurs extérieurs à s'installer au Togo.

Le Togo devrait aussi retrouver son rayonnement de pays de haute diplomatie, qui abritera de nouveau les grandes conférences internationales.

Parallèlement à cette action, notre politique étrangère s'attachera également à sensibiliser les personnes, gouvernants, institutions, entreprises ou fondations susceptibles de contribuer d'une façon ou d'une autre à notre combat contre le sous-développement par la mise à disposition des moyens humains, technologiques et financiers indispensables en vue de promouvoir le développement économique et social du Pays..



La rupture,
pour que demain soit meilleur